



Mémo aides apprentis



RESTAURATION

- ▶ Possibilité de se restaurer le midi au self municipal (situé à 200m) au prix de 3,35€.



LOGEMENT

- ▶ [L'AIDE MOBILI-JEUNE®](#) est une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer (entre 10€ et 100€ maximum) chaque mois et pendant 1 an. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- ▶ [L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT](#) aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant de votre loyer (ou de votre redevance si vous résidez en foyer). Elle est versée en raison de la situation de votre logement et ce, quelle que soit votre situation familiale : célibataire, marié, avec ou sans personne à charge. Les conditions d'attribution diffèrent selon que vous êtes en location ou que vous résidez en foyer. Calculer vos droits avec le [Simulateur CAF \(éligibilité et montants\)](#)



AIDE AU PERMIS B DE 500 €

Conditions cumulatives :

- ▶ Etre âgé d'au moins 18 ans
- ▶ Etre titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- ▶ Etre engagé dans la préparation des épreuves du permis B
- ▶ [Compléter le formulaire](#)



AIDE AU 1er ÉQUIPEMENT

Conformément à l'article D. 6332-83 du Code du travail, l'**OPCO** prend en charge, dès lors qu'ils sont financés par les CFA, les frais de premier équipement pédagogique nécessaire à l'exécution de la formation et dans la limite d'un plafond maximal de 500 €.



UNE FORMATION FINANCÉE PAR LES OPCOS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le financement des contrats d'apprentissage est confié aux Opérateurs de compétences (OPCO), dont le niveau de prise en charge est fixé par les branches professionnelles.



LES AIDES DE LA RÉGION SUD

Pass Santé Jeunes



La Région Sud vous accompagne dans votre parcours de santé. Le Pass Santé Jeunes vous permet d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé et les psychologues libéraux. Consultez le [site de la Région](https://www.maregionsud.fr/jeunes) pour de plus amples informations.

Informations au 04 88 73 80 00 ou pass-sante@info-maregionsud.fr

Public :

- ▶ Moins de 26 ans
- ▶ Accès gratuit à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé

e-Pass Jeunes



Une carte et une application pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport. Profitez de 80 € et de Bons Plans avec l'e-PASS JEUNES ! Consultez le [site de la Région](https://www.maregionsud.fr/jeunes) pour de plus amples informations.

e-passjeunes@up.coop - 08 06 60 11 02

Public :

- ▶ Moins de 26 ans
- ▶ Contenu : livres (28 €), places de ciné (3x4 €), spectacles (10€), licence sportive (20€) et sortie scolaire (10€) auprès des partenaires référencés

PASS ZOU ! Études



Avec le **PASS ZOU ! Etudes**, les scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales et volontaires du service civique, âgés de 3 à 26 ans inclus, scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un abonnement de transport unique pour circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU !

Pour l'école mais pas que !

<p>POUR VOYAGER EN BUS ET EN TRAIN</p> 	<p>POUR L'ÉCOLE, LES LOISIRS, LES VACANCES, LES JOBS</p> 	<p>VALABLE UN AN DU 01/09 AU 31/08</p>  <p>Semaine, week-end et vacances</p>
<p>POUR LES JEUNES DE 3 À 26 ANS</p>  <ul style="list-style-type: none">> Maternelle> Primaire> Collégien> Lycéen <ul style="list-style-type: none">> Etudiant, Apprenti> Stagiaire de la formation professionnelle> Elève des formations sanitaires et sociales> Volontaire du service civique	<p>UN TITRE UNIQUE</p> 	<p>TARIFICATION 2022-2023</p>  <p>90 € /an</p>  <p>45 €/an Quotient Familial ≤ 710€/mois ou 3^e titulaire* d'un PASS</p>

Informations au **04 86 88 50 50** du lundi au vendredi de 8h à 18h ou zou.maregionsud

Maj - mars 2023